

Testo deprimu l'ora
leho alla TV romanda
alle 11.15

DECLARATION DU PRESIDENT DE LA
CONFEDERATION M. FLAVIO COTTI SUR LA
GUERRE DU GOLFE

17 JANVIER 1991

Depuis ce matin dans le Golfe c'est la guerre. Le Conseil fédéral et le peuple suisse tout entier en ont pris connaissance avec consternation. La guerre, avec ses victimes, avec ses répercussions négatives dans les relations entre les peuples, avec ses drames sociaux et écologiques reste un fléau objectif pour l'humanité tout entière. Nous sommes d'autant plus attristés que les événements d'Irak se produisent au moment historique où, pleine d'espoir de paix, la communauté internationale voyait tomber les barrières de l'après guerre et s'ouvrir les portes d'une fructueuse et pacifique collaboration. Malgré ces perspectives réjouissantes on s'aperçoit une fois encore que les conflits armés n'ont pas terminé d'accompagner les relations entre humains et que le paradis sans guerre reste un rêve, un beau rêve, mais rien de plus qu'un rêve.

Mais bien sûr tout ça ne nous dispense pas de rechercher les causes et les responsables du conflit. Or, si nous sommes remplis d'amertume, c'est aussi parce que nous constatons qu'une fois de plus, la guerre est le fruit de l'arbitraire et de la violation du droit. Tous les efforts déployés par la diplomatie et par les hommes de bonne volonté au niveau planétaire, n'ont jamais pu cacher que seule l'attitude intransigeante de l'Irak, sa persistance dans la violation du droit international (au respect duquel notre petit pays a un intérêt particulier), son refus de se retirer du Koweït, le pays envahi, a déclenché le recours aux armes. La guerre, au fond, a commencé le 2 août 1990. La Suisse a assumé jusqu'au bout les responsabilités que même un petit pays aux possibilités limitées se doit de prendre, pour rester fidèle à sa vocation éthique et historique. Le Conseil fédéral a donné suite à sa volonté déclarée de ne pas accepter l'agression et de s'opposer à la grave violation du droit international que représente l'occupation du Koweït. Il a ainsi adhéré aux sanctions économiques décrétées par la communauté internationale. En oeuvrant activement pour la recherche d'une solution pacifique, jusqu'en dernière minute, il a réaffirmé sa

conviction que tout conflit peut se résoudre, si la volonté existe, par des moyens pacifiques. L'espoir était vif il y a dix jours, lors de la rencontre de Genève suggérée par le Conseil fédéral; l'espoir avait repris il y a encore trois jours pendant la mission du Secrétaire général des Nations-Unies, Monsieur Perez de Cuellar, avec lequel le Conseil fédéral est resté en contact permanent.

Désormais, notre rôle est de soulager les misères de la guerre là où elle se déroule et d'en atténuer les possibles effets à l'intérieur de notre pays. En soutenant les efforts du Comité international de la Croix-Rouge mais aussi en affirmant sa disponibilité à aider les victimes du conflit, le Conseil fédéral entend concrétiser de manière généreuse une fois de plus la tradition humanitaire qui est la nôtre. En même temps et depuis des semaines, au cours de séances répétées, le Conseil fédéral s'est penché sur les problèmes, par exemple, de la sécurité intérieure et de l'approvisionnement du pays. Le Conseil fédéral, n'est pas infaillible, bien sûr, pas plus que ne le sont les gouvernements cantonaux et les autorités locales auxquels incombent aussi des tâches importantes en ces

moments. Mais, je puis vous assurer que, avec acharnement, nous avons essayé de tout mettre en oeuvre pour faire face aux conséquences, directes ou indirectes, d'une guerre même lointaine.

Et pour terminer, laissez-moi regarder malgré tout le futur avec confiance. Notre devoir reste de travailler pour la paix, de donner toute notre contribution afin que les espoirs de paix puissent renaître bientôt. Pour que cela se fasse, la Suisse, pays dépositaire des Conventions de Genève, pour la protection des victimes de guerre, rappelle l'exigence absolue du respect des dispositions de ces conventions humanitaires. Ce respect est certainement la prémisse plus favorable afin que vite la solidarité puisse se substituer à la haine.

Je vous invite, chers concitoyens et chères concitoyennes, à confirmer l'esprit communautaire et la sereine tranquillité qui ont toujours marqués dans le passé nos moments amers et difficiles.